

## CHAPITRE V

### LA POLITIQUE DE RAPPROCHEMENT DES PEUPLES

Un pays conquis est comme un enfant nouvellement né qu'il faut allaiter, bercer, comme un arbre nouvellement planté qu'il faut appuyer, ascenser, défendre de toute injure, comme une personne sauvée de longue maladie qu'il faut choyer, épargner, restaurer.

RABELAIS.

N'oublions pas que *toujours nous devons ménager le pays et les habitants*, et il faut nous rappeler que, dans les luttes coloniales, *nous ne devons détruire qu'à la dernière extrémité et dans ce cas encore, ne détruire que pour mieux bâtir.*

GALLIÉNI.

A la séance du Conseil supérieur du Gouvernement, tenue à Rabat le 22 novembre 1926, M. Steeg précisait que, de la paix garantie, devait sortir un grand bienfait. Des âmes primitives allaient prendre de plus en plus conscience de la dignité humaine, comprendre ce que peut être un peuple ami lorsqu'il apporte les lumières de l'Occident. Il importait, au Maroc, de convaincre et de se rallier trois races : les Berbères (1), autochtones, désireux de s'instruire, réservoir de force laborieuse *Meçmouda, Zenata, Cenhadja*, parents des Touaregs aux visages voilés, subdivisés en tribus (2); les Arabes, trop souvent désireux de vivre sans le moindre effort, ceux-là mêmes qui, en 681 de notre ère, apportèrent l'Islam au Maroc; la race noire, qui déjà fournit une dynastie au pays, et qui, douée d'une remarquable aptitude à l'adaptation pratique, peut être d'un précieux auxiliaire aux civilisateurs.

M. Steeg a donné comme base à sa politique indigène ces principes (3) : association étroite des indigènes au développement économique et social; orientation de l'instruction des indigènes vers des buts pratiques, en lui proposant, pour fonde-

(1) Il est curieux de noter qu'à ne considérer que les sources ethnographiques, saint Augustin, né à Tagaste en 354, serait d'origine berbère. Cette opinion est partagée par plusieurs auteurs d'ouvrages chrétiens.

(2) Voir Victor PIQUET, *Le Peuple marocain, le bloc berbère*. Paris, éd. Larose. L'auteur évalue le nombre des Berbères purs à 147.000 dans le Djebel, à 295.000 dans le Riff. Ces deux régions contiendraient respectivement 470.000 et 240.000 Berbères plus ou moins arabisés. « Il est exceptionnel qu'une puissance européenne rencontre un peuple (berbère) que son esprit, ses tendances, tout, en somme, rapproche ainsi d'elle, et dont l'assimilation paraît possible dans l'acception la plus franche du terme. »

(3) Principes qui correspondent, somme toute, à ceux que soutint M. le général Le Rond, au Comité parlementaire français du commerce, dans la séance du 31 mars 1927 où M. Octave Homberg communiqua son Rapport sur : « Quelle doit être la politique indigène de la France dans ses diverses colonies? »